**Échange Johanna Dohnal – Simone Veil 2025-2026**

Partenariat avec la Styrie (Autriche)

Calendrier et modalités d’inscription

|  |  |
| --- | --- |
| *Dates* | *Etape* |
| **Jusqu’au 17 janvier 2025 inclus** | 1) L’élève remplit les documents suivants :1. Dossier de candidature de l’élève
2. Acte d’engagement d’accueil
3. Annexe Droits d’utilisation d’Internet
4. Calendrier et modalités d’inscription (ce présent document)
5. Le questionnaire en ligne (lien à demander aux enseignant.e.s d’allemand)

2) **L’établissement** envoie : * Un exemplaire numérisé des documents a, b, c et d ci-dessus à : dareic@ac-poitiers.fr **ET** à Isabelle Bastide, professeure d’allemand, chargée de mission auprès du SRAREIC – Pôle territorial de Poitiers, isabelle.bastide@ac-poitiers.fr
 |
| **Courant février 2024** | Constitution des binômes d’élèves franco-autrichiens. |
| **À partir de 10 mars 2025** | Annonce des résultats des appariements |
| **19 mars 2025 - 16H00/17h00** | Réunion en ligne pour les enseignant.e.s tuteurs/tutrices (lien à venir) |
| **19 mars 2025 - 17H00/19h00** | Réunion en ligne à destination des familles (lien disponible dans le document « Dossier de candidature de l’élève, page 1). Les enseignant.e.s tuteurs/tutrices sont les bienvenus. |
| **Du samedi 6 septembre au samedi 4 octobre 2025** | L’élève autrichien séjourne en France. |
| **Du samedi 18 octobre au samedi 15 novembre 2025** | L’élève français séjourne en Autriche. |

Particularités de l’échange : organisation de l’échange par le SRAREIC - Pôle territorial de Poitiers

* Les coordonnateurs du partenariat entre l’académie de Poitiers et le Land de Styrie proposent également aux familles un voyage groupé entre Poitiers et Graz : les élèves sont encadrés par des accompagnateurs pendant le voyage, à l’aller et au retour.
* Concernant le tarif, il ne nous est pas possible de l’indiquer à ce stade. A titre d’information, et sans aucun engagement, ni de la part du rectorat de l’académie de Poitiers, ni de l’Agence de voyage qui a en charge l’organisation matériel du transport, le prix était de 655 euros aller-retour hors assurance facultative en 2023 et de 680 euros aller-retour hors assurance facultative en 2024. Cela représente donc un certain coût. Nous nous efforçons de faire au mieux pour proposer un voyage accompagné par des personnels du rectorat ou en établissement scolaire en cherchant la meilleure solution possible, que ce soit en terme de transports, de coûts et de temps, aux élèves qui participent à ce programme et qui sont originaires de différents établissements de l'académie. C’est pourquoi nous nous réservons le droit de modifier les dates de séjour des élèves français en Autriche d’une journée. Nous sommes malheureusement dépendants des tarifs des compagnies aériennes et ferroviaires, ainsi que de leurs calendriers et de leurs conditions de réservation. D'autre part, il n'est pas possible pour le rectorat d'effectuer lui-même les réservations, ce qui explique que nous faisons appel à une agence de voyage, qui a l'habitude d'organiser des voyages de groupes, scolaires ou non. Cela implique donc également des frais supplémentaires dus à l'agence. Enfin, comme il s’agit d’un voyage de groupe d’élèves mineurs, nous choisissons le trajet qui demande le moins de correspondances. **Chaque famille reste libre d’organiser le voyage de son enfant jusqu’à Graz.** Il sera demandé aux familles, une fois les binômes franco-autrichiens constitués, si elles souhaitent que leur enfant participe à ce voyage groupé.

Lu et approuvé par :

**Nom et prénom du responsable légal 1 en majuscules suivis de la signature** :

**Nom et prénom du responsable légal 2 en majuscules suivis de la signature** :